



ÉCOLE JOHN-F.-KENNEDY

Édifice Elm, 215 avenue Elm, Beaconsfield H9W 2E2
Édifice Bélanger, 51 avenue Bélanger, LaSalle H8R 3K5
Édifice Pierrefonds, 13280 rue Huntington, Pierrefonds H8Z 1G2
Tél. : 514-855-4204, direction.john-f-kennedy@csmb.qc.ca

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'établissement tenue 20 février 2025 par Teams

Présences

Parents :	Monsieur Yan Ouellette Madame Édith Lacroix Madame Everard Jean-Baptiste Madame Michèle Bérubé Monsieur Juan Carlos Cruz (substitut) Monsieur Alain Carette (membre de la communauté)
Enseignantes :	Madame Marie-Noel Ndjo Madame Élisabeth Fortin-Toutant Monsieur Martin Lejeune (absent)
Personnel de soutien SDG :	Madame Maude Pouliot
Personnel professionnel :	Madame Véronique Beaudoin
Directions :	Madame Evelyne Gaudry Madame Manon Roussin Monsieur Vincent Fortier-Martineau

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 16h06. Le quorum est atteint.

2. Question du public

Aucune

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

Proposé par madame Maude Pouliot et appuyé par madame Véronique Beaudoin

4. Parole de la présidente

Madame Judith Lacroix mentionne qu'elle a assisté à la soirée d'information du 17 février dernier. La rencontre fût de courte durée et malheureusement peu de parents étaient présents. Elle explique que



ÉCOLE JOHN-F.-KENNEDY

Édifice Elm, 215 avenue Elm, Beaconsfield H9W 2E2
Édifice Bélanger, 51 avenue Bélanger, LaSalle H8R 3K5
Édifice Pierrefonds, 13280 rue Huntington, Pierrefonds H8Z 1G2
Tél. : 514-855-4204, direction.john-f-kennedy@csmc.qc.ca

les membres du Conseil d'établissement ont reçu le mandat à savoir comment nous allons procéder pour la consultation sur la modification d'acte d'établissement.

5. Modalité de consultation - modification à l'acte d'établissement

Les membres du Conseil d'établissement comprennent que l'ajout de locaux à l'édifice Pierrefonds est un atout positif mais il n'en demeure pas moins qu'ils ont des inquiétudes vis-à-vis les déplacements des élèves. Comme madame Evelyne Gaudry mentionne, la consultation n'est que pour la modification d'acte d'établissement. Nous ne sommes pas en mesure de déterminer quels élèves iront dans cette bâtisse. Il est certain que nous devons nous consulter afin de se donner une ligne directrice lorsque ce sera le moment. Donc, les propositions des membres sont :

- A) Vote électronique par courriel
- B) Rencontre information en présentiel avec vote à la fin
- C) Rencontre Teams avec un vote électronique
- D) Vidéo de présentation et vote électronique

Après discussion, il est convenu de faire parvenir une invitation de rencontre d'information par teams et d'envoyer un courriel pour le vote électronique. Les parents pourront voter dès la réception du courriel et/ou attendre la rencontre d'information. Le vote sera ouvert pour une période de 48 heures uniquement.

Madame Evelyne Gaudry s'informe auprès de madame Nathalie Provost si celle-ci serait disponible pour ladite rencontre, soit le 26 ou le 27 février prochain à 19h00.

6. Levée de la séance

La levée de la séance a lieu à 16h58

Résolution
CE24-25-21

Proposé par madame Edith Lacroix et appuyé par Marie-Noël Ndjo

Edith Lacroix, Présidente

Evelyne Gaudry, Directrice